

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0013282

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1438 Société : RAM 146781

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : F. Doudi Ahmed

Date de naissance : 01/01/1951

Adresse : Saloulia, Avenue Aguelmam - Casablanca

Tél. : 06 652 20074 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26 DECEMBRE 2012

Nom et prénom du malade : F. Doudi Ahmed Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : Arteriosclerose

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
	C 2 KAG (E.C.G.) echos doppler cardiaque		300 DT 800 DT	Bd. Al Massat JAMMI 20, Rue Al Massat JAMMI Tel: 0522 367935 Fax: 0522 367935 Secteur Hassan JAMMI Centre Universitaire de Chlef El Hadra - 31000 Téléphone: 0522 367935 Télécopieur: 0522 367935 E-mail: 0522 367935 Site Internet: 0522 367935

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre -				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

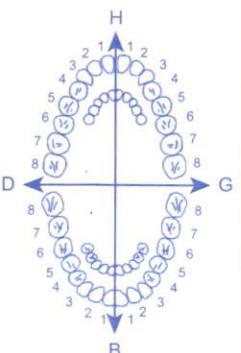
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

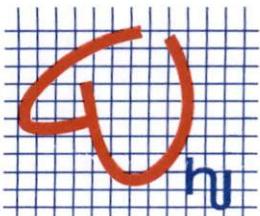


(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Résidence Star Youness , Rue Oumaïma Sayeh, N°20, 2ème étage, Appt. N°6
Boulevard Al Massira Al Khadra , Quartier Racine - Casablanca 20000

الدكتور حسن جملي
أمراض القلب والشرايين

Dr. Hassan JAMMI

CARDIOLOGUE

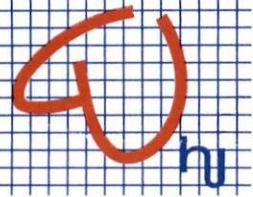
Diplômé de l'Université
de Nice - Sophia Antipolis
Ex. Assistant spécialiste
des Hôpitaux de France

26 DEC. 2022

A. Fouhi Almoal

(
Flavix 30 1er mid.
Kardipic 30 1s = mid.
Cordam 20 1/2 cr Mat.
Rosivas 80 10 1crs
+ Duvel 100 1cr x 2g
+ Betassere 1cr x 2g

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél. 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP : 091080218
ICE : 001698148000061



CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Résidence Star Youness , Rue Oumaïma Sayeh, N°20, 2ème étage, Appt. N°6
Boulevard Al Massira Al Khadra , Quartier Racine - Casablanca 20000

الدكتور حسن جمی
أمراض القلب والشرايين

Dr. Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE

Diplômé de l'Université
de Nice - Sophia Antipolis
Ex. Assistant spécialiste
des Hôpitaux de France

26 DEC. 2022

Chien confis -

A : Fouah. Ahal. Has.
Diastole , Parkins.
Contraction Normal, recente
Victime d' Arteriosclerose.
Daus 2020,

Bile AV =

- ED TGA = RAS
- Pas d' HTA au repos M
- ESR + ESR dans ACTA
positive.

Mis sous Plavix 75 - Kedjot 75
et ordonans 200 1/2.

Actuel = symptome 3
le plaisir

Exas or Nov
DT 14.07.7.

Q = Nov

Exes down ands:

- Rue VG
- Minime LM
- PRAV same
- 28th Ok

- favor Casablanca & Cas Tang
- favor Phoenix ev Kasipic
- OS JS avec le REP.
- A remedy OS JS AB -

Cards

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue O'maima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél. 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP: 091080218
ICE: 001698148000061

Casablanca le

26 DEC. 2022

NOTE D'HONORAIRES

NOM	M. FOULI
PRENOM	Ahmed
ORGANISME	MUPRAS

<u>CONSULTATION + ELECTROCARDIOGRAMME</u>	:	300,00
<u>ECHO DOPPLER CARDIAQUE</u>	:	800,00
ECHO DOPPLER ARTERIEL DES MI	:	
ECHO DOPPLER DES VAISSEAUX DU COU	:	
ECHO DOPPLER DES ARTERES RENALES	:	
ECHO DOPPLER VEINEUX MI	:	
EPREUVE D'EFFORT	:	
HOLTER RYTHMIQUE DE 24 H	:	
HOLTER TENSIONNEL DES 24 H	:	
AUTRE	:	
TOTAL	:	1100,00 DHs

Soit : mille cent dirhams.

L'Office Hassan JAMMI
 20 Rue Oumaima SAYAH
 Bd Massira Khadra
 Tel 0225 39 31 01, Fax 0225 36 79 35
 ICE 001698148000061

Dr H JAMMI



FDOULI AHMED

Date Examen: 26/12/2022 17:38:52

Test type: Resting ECG

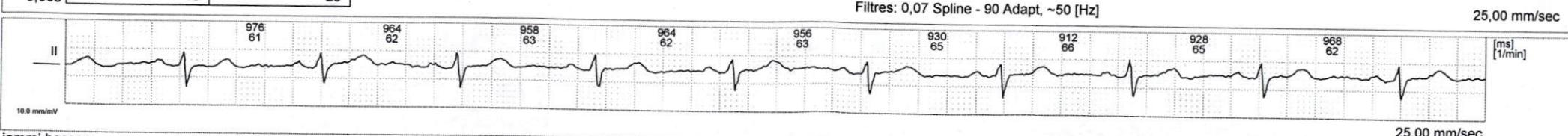
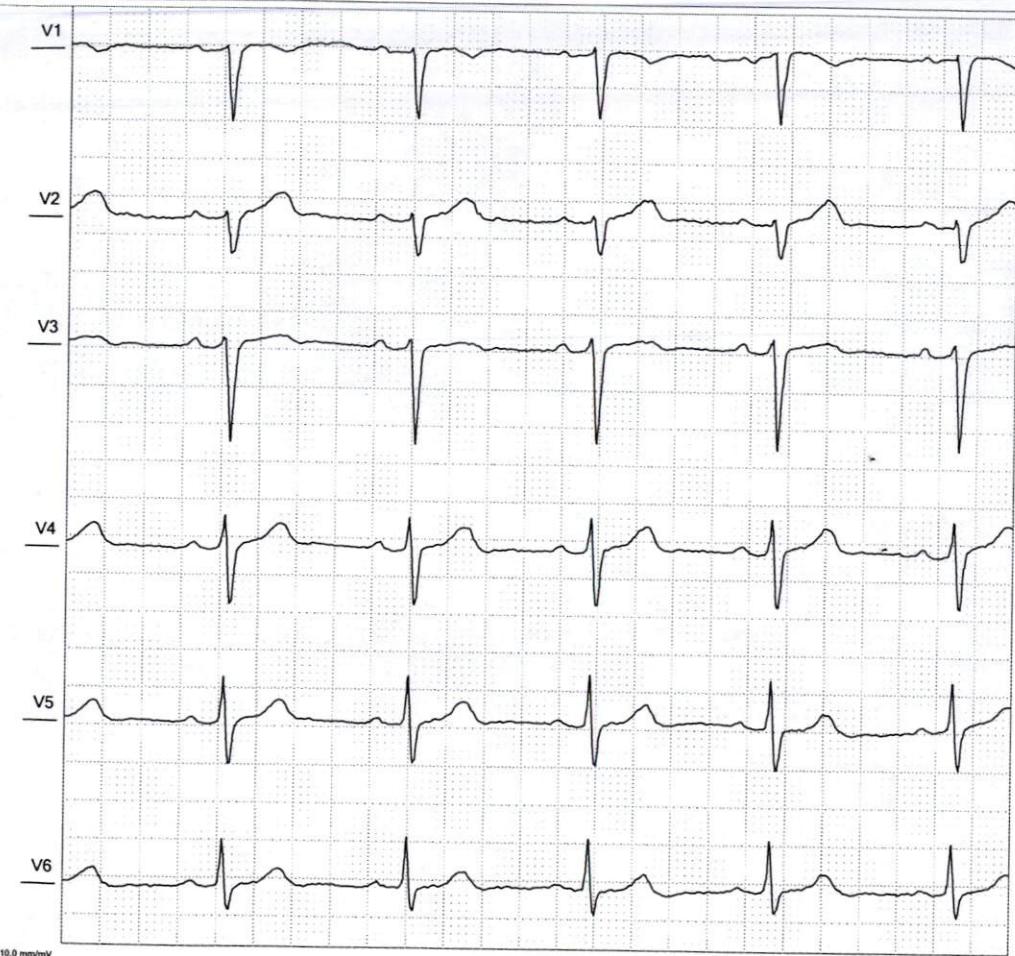
HR	62/min	P	110ms	Axe P	55°
RR	968ms	PQ (PR)	180ms	Axe QRS	-31°
Spo2		QRS	106ms	Axe T	29°
TA		QT	421ms	QTc(Baz)	428ms

ECG ANORMAL
Médecin: hassan hassan

Cabinet Hassan jammi, Hassan jammi

a = Atrial

PA 14.5 B



jammi hassan